

RAPPORT DE L'ATELIER



RENFORCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE PREVENTION DES CONFLITS DE LA CEDEAO

21 au 22 octobre 2010

Accra, Ghana

Rédigé par Frank Okyere et Mustapha Abdallah
en collaboration avec Samuel Atuobi



TABLE DES MATIERES

ACRONYMES	3
RESUME ANALYTIQUE	4
INTRODUCTION.....	7
OBSERVATIONS OFFICIELLES.....	9
PRESENTATIONS & DISCUSSIONS:	
Le Projet CPCC du KAIPTC et les Résultats de l'Etude	16
Le Processus menant au CPCC.....	18
Les 14 Composantes du CPCC	22
Le Système d'Alerte Précoce de la CEDEAO.....	23
La Force en Attente de la CEDEAO dans le contexte du CPCC.....	25
Genre, Paix et Sécurité: Enseignements tirés des Programmes du KAIPTC relatifs au Genre	28
La Société Civile et la Mise en œuvre du CPCC.....	30
SESSIONS PLENIERES ET PRESENTATIONS COLLECTIVES:	
Groupe A: Sensibilisation	32
Groupe B: Collaboration et Participation des parties prenantes.....	35
Groupe C: Renforcement des Capacités	38
RECOMMANDATIONS FINALES	40
Conclusions.....	40
Recommandations finales.....	41
ANNEXES:	
Programme de l'Atelier	42
Liste des Participants	46

ACRONYMES

CEDEAO, Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest

CER, Communautés Economiques Régionales

CPCC, Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO

EMC, Evaluation and Monitoring Centre

FAA, Force africaine en attente

FAC, Force en attente de la CEDEAO

FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la population

GTZ, Agence Allemande de Coopération Technique

KAIPTC, Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix

NGO, Organisation Non-Gouvernementale

ONU, Organisation des Nations Unies

OSC, Organisations de la Société Civile

PA, Plan d’Action

PAPS, Département des Affaires Politiques, Paix et Sécurité de la CEDEAO

PNUD, Programme des Nations Unies pour le Développement

PTF, Partenaires Techniques et financiers

UE, Union Européenne

UNIFEM, Fonds des Nations Unies pour le Développement de la Femme

VS, violence sexiste

WANEP, Réseau Ouest-Africain pour l’Edification de la Paix

WPSI, Institut Femmes, Paix et Sécurité

RESUME ANALYTIQUE

Le Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix (KAIPTC) et la Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) ont conjointement organisé un atelier sur le thème ‘Renforcement de la Mise en Œuvre du Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO (CPCC)’. Cet atelier, qui s’est tenu dans les locaux du KAIPTC du 21 au 22 octobre 2010 à Accra, a réuni les décideurs politiques qui pouvaient être ciblés pour la mise en œuvre du CPCC. Etaient également présents à cet atelier, des participants venus du Ghana, du Bénin, du Burkina-Faso, du Libéria. Ceux-ci étaient composés des représentants des institutions gouvernementales, des groupes de la société civile (y compris les groupes de médias), et des institutions académiques. Des représentants du corps diplomatique en service au Ghana; à savoir l’Ambassade du Danemark, l’Ambassade de la Suisse, le Haut Commissariat du Canada et le Haut Commissariat de l’Australie. Le Chef du Bureau de la zone 4 de la CEDEAO, basé à Cotonou, en République du Bénin a aussi pris part à l’atelier.

Les objectifs de cet atelier de deux jours étaient comme suit:

- Partager et discuter des résultats de la recherche sur les politiques par rapport au niveau de sensibilisation en matière du CPCC parmi les décideurs politiques des quatre états membres de la CEDEAO concernés;
- Débattre des opportunités et des défis relatifs à la mise en œuvre du CPCC aux niveaux de la CEDEAO et des états;
- Discuter de la mesure dans laquelle la CEDEAO peut se faire assister des diverses parties prenantes dans la mise en œuvre du CPCC;
- Discuter de la manière dont la sensibilisation et l’appropriation du CPCC pourraient se faire au niveau des états membres;
- Formuler des recommandations de politique pour guider la mise en œuvre du CPCC.

Dans son mot d’introduction, le Commandant Adjoint du KAIPTC, le **Général de Brigade George K. Adjei**, a réitéré les objectifs de l’atelier de rassembler les décideurs politiques de la région pour discuter des questions cruciales au développement de la sous région de la CEDEAO.

Il a aussi souligné l'importance de la contribution du CPCC à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix qui sont des opérations moins coûteuses comparées à celles de gestion des conflits et du maintien de la paix. Pour finir, il a exprimé sa gratitude au Gouvernement du Danemark pour son appui continu à KAIPTC en général, et pour sa participation à la mise en œuvre du CPCC en particulier, et a exhorté les participants à proposer des recommandations pratiques qui aideront à la réalisation des objectifs de l'atelier.

Pour sa part, le Vice-ministre des Affaires Etrangères, **Ambassadeur Chris Kpodo**, a félicité le KAIPTC et la CEDEAO pour leur collaboration qui souligne l'engagement des pays de la région à rechercher inlassablement la paix en établissant des normes pour des relations de qualité supérieure et solide. Le Ministre a renouvelé l'engagement du Gouvernement du Ghana pour les initiatives de la CEDEAO visant à promouvoir la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest. Il a également réaffirmé le soutien du Gouvernement du Ghana au KAIPTC pour entreprendre des activités qui renforceraient les capacités requises en vue d'une paix durable dans la sous région. Par ailleurs, il a indiqué dans ses observations que la tenue de cet atelier est importante et intervient à un moment opportun, ce, pour deux raisons: La première raison est que le CPCC est un document précieux pour parvenir à une paix durable dans la sous région. La seconde est que l'atelier aidera à établir un partenariat avec d'autres parties prenantes pour le maintien de la paix en Afrique de l'Ouest. Il a conclu dans l'espoir que les recommandations de l'atelier serviraient de guide aux gouvernements ainsi qu'aux institutions dans la mise en œuvre du CPCC dans la sous région.

Mr. Augustin Sagna, Chef du Bureau de la zone 4 du Programme de Prévention et de Gestion des Conflits de la CEDEAO a affirmé le soutien de la Commission de la CEDEAO et du Directeur du Système d'Alerte Précoce aux ateliers et aux efforts du KAIPTC en ce qui concerne le CPCC. Il a noté que le CPCC est un document très important à l'agenda de prévention des conflits de la CEDEAO, et pour cette raison, nécessite d'être poursuivi strictement avec le soutien de toutes les parties prenantes.

Dans son discours d'ouverture, la Conseillère de l'Ambassade du Royaume du Danemark près le Ghana, Madame **Vibeke Gram Mortensen** a salué les efforts de KAIPTC pour les recherches qu'il entreprend dans le domaine de la paix et de la sécurité. Elle a notamment souligné les

efforts qu'il déploie pour la formation des civils, du personnel de police et militaire dans le cadre des opérations de la Force en Attente qui aideront la CEDEAO dans la réalisation des objectifs du CPCC. Elle a, par conséquent, réaffirmé l'appui indéfectible du Gouvernement Danois à la paix et à la sécurité dans la sous région, dans un cadre de partenariat. Pour conclure, elle a émis l'espoir que l'atelier débattera de questions importantes qui peuvent être adoptées par la CEDEAO dans la perspective de maintenir la paix et la sécurité dans la sous région.

Les participants ont suivi plusieurs présentations sur la mise en œuvre du CPCC dont, entre autres, les Processus menant au CPCC, le Projet CPCC du KAIPTC et les résultats de l'étude, les 14 composantes du CPCC, le Système d'Alerte Précoce de la CEDEAO, la Force en attente de la CEDEAO dans le contexte du CPCC, le Genre, la paix et la sécurité : les enseignement tirés des programmes du KAIPTC sur le genre, et, la Société Civile et la Mise en œuvre du CPCC. Chacune des présentations a été suivie de discussions dont le résumé figure dans le rapport principal.

A la fin de cet atelier de deux jours, les participants ont proposé les recommandations suivantes:

- Création des bureaux de liaison dans les pays membres pour harmoniser et coordonner les activités liées à la mise en œuvre du CPCC;
- Création d'une division sous la tutelle du Département des Affaires Politiques, Paix et Sécurité de la CEDEAO (PAPS) pour suivre et évaluer les progrès se rapportant à la mise en œuvre du CPCC;
- Il y a la nécessité de la création d'un réseau des organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre du CPCC.
- Traduction du document en langue portugaise pour s'assurer que tous les pays de l'Afrique de l'Ouest en bénéficient ;
- La CEDEAO doit élaborer le plus vite possible des PA pour orienter le processus de mise en œuvre;
- Obligation de la CEDEAO de veiller à l'intégration du CPCC dans les politiques de prévention de conflits en vigueur dans les états membres.

SECTION I: INTRODUCTION

En 2008, le Conseil de Sécurité et de Médiation de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté le Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO; un outil global de prévention des conflits qui aide et guide les parties prenantes dans la mobilisation et l'utilisation des ressources humaines et financières disponibles au sein et en dehors de la sous région pour gérer les conflits. L'outil comporte 14 composantes dont chacune est censée être accompagnée d'un Plan d'Action (PA) pour orienter, avec succès, les efforts et les initiatives de sa mise en œuvre.

Deux ans après cette adoption, il s'est avéré nécessaire de faire le point du progrès ou autrement, réalisé dans le processus de mise en œuvre et de raviver l'intérêt des parties prenantes sur le CPCC. C'était donc sur la base de ce qui précède que le Projet CPCC (sous la houlette du Programme des Institutions Internationales) du Département des Recherches du Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix (KAIPTC) a organisé une étude dans quatre pays, à savoir le Bénin, le Burkina-Faso, le Ghana et le Libéria, afin d'évaluer le niveau de sensibilisation des décideurs politiques et d'identifier les parties prenantes, les opportunités et les défis en matière de la mise en œuvre du CPCC.

Les résultats de cette étude ont servi de base à l'atelier d'orientation qui a eu pour thème 'Renforcement de la mise en œuvre du Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO'; organisé conjointement avec la Commission de la CEDEAO et avec l'appui des Gouvernements du Danemark, de la Suède et de la Norvège, et qui s'est tenu du 21 au 22 octobre 2010 dans les locaux du KAIPTC, à Accra, au Ghana.

Buts et Objectifs de l'Atelier

L'atelier avait pour objectif global de créer une plateforme internationale pour le dialogue et la réalisation du consensus dans le cadre de la mise en œuvre du CPCC, et de soumettre des recommandations à la Commission de la CEDEAO. Dans l'agenda global, l'atelier a pour objectifs spécifiques de:

- Partager et discuter des résultats de la recherche sur les politiques par rapport au niveau de sensibilisation en matière du CPCC parmi les décideurs politiques des quatre états membres de la CEDEAO concernés;
- Débattre des opportunités et des défis relatifs à la mise en œuvre du CPCC aux niveaux de la CEDEAO et des états membres;
- Discuter de la mesure dans laquelle la CEDEAO peut se faire assister des diverses parties prenantes dans la mise en œuvre du CPCC;
- Discuter de la manière dont la sensibilisation et l'appropriation du CPCC pourraient se faire au niveau des états membres;
- Formuler des recommandations de politique pour guider la mise en œuvre du CPCC.

Participation

L'atelier a regroupé des participants d'horizons divers, choisis selon leur expertise et leur domaine d'engagement dans les quatre pays concernés par l'étude de terrain qui s'était déroulée sur la période de Juin et Juillet 2010. Parmi ces participants se trouvaient des Ministres d'états, des fonctionnaires diplomatiques en mission au Ghana, un fonctionnaire de l'Union Européenne (UE), un Chef de Bureau de Zone de la CEDEAO, des responsables et des cadres des institutions de la société civile et des organisations inter gouvernementales, des institutions académiques et de recherche, et des associations de médias. Les participants étaient pour la plupart impliqués dans l'étude de terrain qui avait été menées avant l'atelier.

SECTION DEUX: OBSERVATIONS OFFICIELLES

Nous avons reproduit ci-dessous les observations faites par le Commandant Adjoint du Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix, le Vice-ministre des Affaires Etrangères de la République du Ghana, et la Conseillère de l'Ambassade du Royaume de Danemark près le Ghana.

Observations du Commandant Adjoint du Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix, Accra, Ghana

Général de brigade George K. Adjei



Excellences, Honorables Invités, Chers Participants,

C'est un immense plaisir pour moi de souhaiter à tous les participants et à tous les distingués invités la bienvenue au Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix (KAIPTC) et plus particulièrement la bienvenue à la cérémonie d'ouverture de cet atelier intitulé 'Renforcement de la mise en œuvre du Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO'. Le KAIPTC juge important de fournir la plateforme pour l'élaboration des politiques nationales et régionales de l'Afrique de l'Ouest. Par conséquent, cet atelier fait partie des efforts visant à rassembler les décideurs politiques de la région pour débattre des points cruciaux en vue du développement de notre région. L'attention particulière que nous accordons au Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO (CPCC) est fondée sur le fait que la prévention des conflits et l'édification de la paix sont moins coûteuses en termes de ressources humaines et

matérielles que la gestion des conflits violents. Le Centre, à travers son département de recherche, a élaboré un plan d'action par lequel il va œuvrer en collaboration avec la CEDEAO pour la mise en œuvre du CPCC.

Le projet a démarré cette année avec des activités de sensibilisation et des études de terrain dans quatre pays ouest-africains, à savoir le Bénin, le Burkina-Faso, le Ghana et le Libéria, d'où, selon les informations, proviennent la majeure partie des participants.

Le présent atelier, qui fait partie des activités de cette année, vise à (a) offrir à nos chercheurs l'opportunité de partager les résultats de leurs recherches et d'en débattre (b) débattre des opportunités et des défis liés à la mise en œuvre du CPCC. Il est prévu que cet atelier fera également un ensemble de recommandations pratiques qui guideront les décideurs politiques dans la mise en œuvre du CPCC en Afrique de l'Ouest.

C'est sur ces notes que j'exhorte tous les participants à partager leurs connaissances durant ces deux jours en vue de réaliser les objectifs de l'atelier.

Pour clore, j'aimerais exprimer ma gratitude au Gouvernement du Danemark pour son appui continu au KAIPTC en général et pour son soutien à la mise en œuvre du CPCC en particulier.

Merci beaucoup. Je vous souhaite de passer d'agréables moments au cours de votre bref séjour dans le Centre et dans la ville d'Accra.

Observations du Vice-ministre des Affaires étrangères de la République du Ghana

Ambassadeur Chris Kpodo



Excellences, Honorables Invités, Chers Participants,

C'est un grand plaisir pour moi de me compter parmi vous en ce jour marquant la cérémonie d'ouverture du présent atelier consacré au 'Renforcement de la Mise en œuvre du Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO'.

Je pense que la tenue de cet atelier, deux ans après l'adoption du Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO, intervient à point nommé et revêt une importance capitale pour plusieurs raisons. D'abord, le CPCC est un document précieux et sa mise en œuvre contribuerait à la prévention des conflits et à l'édification de la paix dans la sous-région. Ensuite, il est nécessaire de former des réseaux de partenariat et de collaboration autour de la mise en œuvre du CPCC; ce qui représente l'une des opportunités du présent atelier.

Je voudrais par conséquent féliciter le Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix (KAIPTC) pour avoir pris la courageuse initiative de se joindre à la CEDEAO dans le cadre de la mise en œuvre du CPCC. J'ai appris que le présent atelier n'est pas un événement isolé, plutôt il fait partie d'une série d'activités qui seront mises en œuvre par le Projet CPCC du Département de Recherche.

Le Gouvernement du Ghana soutient l'initiative du KAIPTC et de la CEDEAO de mettre en œuvre le CPCC. L'engagement du Ghana en faveur des initiatives de la CEDEAO demeure aussi ferme et résolu que son engagement en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest. Nous pensons que l'Afrique de l'Ouest a beaucoup souffert de conflits et que les efforts doivent maintenant se focaliser sur la recherche de solutions aux causes profondes des conflits ; d'où l'adoption du CPCC en 2008.

Le Gouvernement a fermement foi en la prévention des conflits. C'est pourquoi le présent atelier revêt pour nous un grand intérêt et nous attendons avec intérêt les recommandations qui y seront formulées. A cet effet, j'invite les participants à faire des suggestions pratiques pour guider les gouvernements et les institutions dans la mise en œuvre du CPCC dans notre sous région.

Je vous souhaite de fructueuses délibérations.

**Discours d'ouverture prononcé par la Conseillère de l'Ambassade du
Royaume du Danemark près le Ghana,**

Madame VIBEKE GRAM MORTENSEN



Honorable Vice-ministre, Commandant Adjoint, Excellences, tous protocoles observés,

Le Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO est inscrit à l'ordre du jour élaboré pour ces deux jours de rencontre. Le Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix (KAIPTC) est l'un des trois centres de recherche et de formation désignés par la CEDEAO en Afrique de l'Ouest et mandaté par le CPCC de faire des recherches et donner des formations sur la prévention des conflits et l'édification de la paix, et de former et préparer le personnel civil, de police et militaire en vue d'éventuelles opérations futures de la Force en attente de la CEDEAO. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'appui du Danemark au KAIPTC.

La sous-région Ouest-Africaine est confrontée à un certain nombre de défis y compris le problème de la pauvreté qui font de la sous-région l'une des régions les plus pauvres au monde et fréquemment en proie à des conflits violents.

Sur une note plus positive, la région de la CEDEAO a connu ces derniers temps des développements positifs dont l'enracinement d'une culture politique démocratique dans certaines parties de la sous région, les progrès réalisés dans la résolution de certains conflits de la région. Cependant, la menace de l'instabilité politique et des conflits armés continuent d'être un frein à l'agenda global de développement de la sous-région ouest africaine.

En dépit de tous ces défis, les pays de la région CEDEAO manifestent un engagement à renforcer leurs capacités pour établir une prévention structurelle et effective pour éviter que de nouveaux conflits ne surgissent tout en jetant les bases réalistes et durables de la croissance et du développement.

Les défis de la réalisation de ces objectifs sont, cependant, considérables. Dans de nombreux cas, les conditions de base pour leur amélioration ne sont guère en place. Un des principaux obstacles à la paix en Afrique de l'Ouest a été l'absence de systèmes viables de la gouvernance démocratique dans la sous-région.

A l'échelle régionale, la Commission de la CEDEAO a œuvré pour le renforcement de son mécanisme de prévention des conflits et de maintien de la paix, tandis qu'à l'échelle internationale, l'Union Africaine (UA), les Nations Unies (NU), et la communauté internationale ont apporté leur soutien à divers niveaux pour assurer la paix et la sécurité au sein de la sous région.

En Décembre 1999, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont signé le Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité. Dans le cadre du Mécanisme, les Chefs d'Etat se sont engagés à relever les défis liés à la sécurité dans la sous région. Par la suite, la CEDEAO a initié un certain nombre de cadres et de plans d'actions qui sont focalisés sur les défis politiques et de sécurité spécifiques dans la sous région.

Parmi ces cadres et plans d'action figure le Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO (CPCC), qui vise à servir de cadre pour la stratégie de prévention des conflits et de l'édification de la paix. A titre d'exemple, la Force en Attente de la CEDEAO fait partie des stratégies en vue de la réalisation des objectifs du CPCC.

L'appui du Danemark au deuxième Programme Africain pour la Paix est associé à la structure régionale de sécurité et pour cette région, la CEDEAO.

Le Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix joue un rôle prépondérant dans cette structure par la formation des soldats de la paix - et comme aujourd'hui - par la tenue de l'atelier d'orientation sur la mise en œuvre du Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO. J'espère qu'après ces deux jours, nous saurons mieux où nous sommes et ce qui doit être fait pour se rapprocher de la situation où l'Afrique de l'Ouest deviendrait une région pacifique.

Je vous souhaite bon vent et bonne chance.

SECTION III: PRESENTATIONS & DISCUSSIONS

La présente section traite des présentations faites par les différents intervenants lors de l'atelier. Le rapport fait ressortir le thème principal des présentations ainsi que le résumé des discussions qui accompagnent chaque thème.

(a) Les Institutions Internationales (Projet CPCC) et les Résultats de la Recherche¹

Le Programme des Institutions Internationales (PII) fait partie des quatre domaines d'action du Département de Recherche du Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix (KA IPTC). L'objectif du PII est d'établir une collaboration plus étroite entre le KA IPTC et les institutions partenaires telles que la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Africaine (UA) ; l'Union Européenne (UE) et les Nations Unies (NU) afin d'appuyer leurs programmes de paix, de sécurité et de prévention des conflits. Au delà de ces organisations, les institutions qui œuvrent dans le domaine de la paix, de la sécurité et de la prévention des conflits, sont également des partenaires importants. Dans les années à venir, le programme vise la création de réseaux extrêmement utiles à la réalisation de son objectif de promotion de la paix et la sécurité par la voie du partenariat.

Le Programme gère deux Projets, à savoir: le Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO (CPCC) et la Composante Civile de la Force en Attente de la CEDEAO (FAC).

Le Projet CPCC

La première phase du projet CPCC s'étend sur une période de trois ans et a pour objectif d'appuyer la CEDEAO dans la mise en œuvre du CPCC à travers la recherche sur les politiques, les ateliers et les programmes de formation.

Les objectifs détaillés du Projet sont les suivants:

¹Cette présentation a été l'œuvre de Mr. Samuel Atuobi, Responsable de Programme, Chargé du Projet CPCC des Institutions Internationales au Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix

- Déterminer le niveau de sensibilisation des décideurs politiques de la sous région;
- Promouvoir la sensibilisation des décideurs politiques sur le CPCC à l'échelle nationale;
- Promouvoir la mise en œuvre du CPCC à travers les dialogues des politiques;
- Identifier les parties prenantes dans la mise en œuvre du CPCC;
- Aider les parties prenantes à proposer des options de politiques en vue du renforcement de la mise en œuvre du CPCC;
- Développer des programmes de formation axés sur les différentes composantes du CPCC.

Résultats de la Recherche

Le Projet a mené une étude dans quatre pays de l'Afrique de l'ouest (Bénin, Burkina Faso, Ghana and Libéria) en Juin 2010. Entre autres objectifs, le projet a cherché à déterminer le niveau de sensibilisation des décideurs politiques sur le CPCC et l'identification des parties prenantes, des opportunités et des défis en matière de la mise en œuvre afin de suggérer des moyens pour le renforcement de la mise en œuvre du CPCC. Dans le cadre de l'étude, il a été distribué des prospectus contenant des informations pertinentes sur le CPCC.

Les principaux résultats de l'étude sont les suivants :

- Le niveau de sensibilisation est faible dans tous les pays ayant fait l'objet de l'enquête ;
- Les personnes qui ont entendu parler du document ne sont pas familières avec ses objectifs phares ;
- Le document bénéficie d'un fort degré d'intérêt ;
- Parmi les personnes interviewées, peu disposaient d'exemplaires du document ;
- Il y a un manque d'appropriation du document au niveau national car étant toujours considéré comme un document de la CEDEAO ;
- La Société Civile et les organes gouvernementaux ont entrepris des initiatives similaires liées aux 14 composantes, bien que ces actions ne bénéficient pas d'une coordination et d'une promotion digne de ce nom.

- Dans les tous pays ayant fait l'objet de l'étude, il n'existe pas d'activités spécifiques visant directement à la mise en œuvre du CPCC.

Sur la base des résultats, l'étude a fait les recommandations ci-après:

- Il est nécessaire d'entreprendre la sensibilisation sur le CPCC à l'échelle nationale dans tous les 15 états membres de la CEDEAO;
- Les campagnes de sensibilisation doivent inclure la distribution du document CPCC dans tous les 15 états membres de la CEDEAO;
- Il est nécessaire d'élargir la participation des parties prenantes dans les processus de mise en œuvre du CPCC;
- La participation de la société civile dans la mise en œuvre du CPCC est importante étant donné que la plupart des organisations de la société civile interviennent déjà dans des activités liées aux 14 composantes du document;
- Il est nécessaire que la CEDEAO mette au point tous les plans d'action sur les 14 composantes du CPCC et les mette à la disposition de toutes les parties prenantes afin que leurs activités visent directement la mise en œuvre du CPCC.
- Les institutions qui travaillent sur des initiatives inspirées du CPCC doivent être encouragées à le mettre en œuvre en se focalisant sur les activités identifiées dans les plans d'action;

Les exemplaires du document CPCC doivent être rendues disponibles et accessibles aux parties prenantes de la sous région et au-delà. Le grand public pourrait également trouver le document utile.

(b)Le Processus menant au Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO²

La région ouest africaine a été en proie à des conflits et des crises socio politiques dont les causes sont multiples et n'ont pas été détectées au moment opportun pour la prévention. Si les efforts

² Ce thème a été présenté par Mr. Emmanuel Bombande, Directeur Exécutif du WANEP..

déployés en vue de gérer ces conflits ont été largement couronnés de succès, ils ont été caractérisés par des divergences et le manque d'harmonisation même aux niveaux les plus élevés. L'éruption des conflits intra étatiques a favorisé l'infiltration des rebelles et des groupes de militants qui ont commis des atrocités graves. Les multiples rebellions et les guerres civiles dévastatrices ayant cours dans certaines parties de l'Afrique de l'Ouest dont le Libéria, la Sierra-Léone, et la Guinée-Bissau ont poussé à la nécessité de l'élaboration d'un cadre global pour guider les initiatives futures visant à protéger les personnes et les biens, et à assurer la sécurité des états membres, des institutions et notamment la sécurité humaine au sein de la région. De plus, la préoccupation croissante de définir des activités et programmes qui permettront de mieux prévenir les conflits a conduit à l'adoption, le 16 Janvier 2008, du Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO par le Conseil de Médiation et de Sécurité de la CEDEAO. L'objectif général du document est de renforcer de l'architecture de la sécurité humaine en Afrique de l'Ouest.

Le CPCC puise sa force des cadres juridiques suivants;

- Le Protocole de Non agression - 1978
- Le Protocole d'Assistance Mutuelle en matière de défense - 1981
- La Déclaration des Principes Politiques de la CEDEAO - 1991
- Le Traité Révisé de la CEDEAO - 1993
- Le Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité - 1999
- Le Protocole Additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance - 2001
- La Déclaration relative à l'Approche Sous-Régionale pour la Paix et la Sécurité - 2003
- La Convention de la CEDEAO sur les Armes Légères et de Petit Calibre, leurs Munitions et Autres Matériels Connexes - 2006

Cet arsenal juridique sert de cadre à la résolution des problèmes liés à la paix et la sécurité dans la région.

Synthèse des discussions

Les discussions qui ont suivies les présentations ont abordé plusieurs questions dont celles de la perspective d'utilisation du CPCC comme un outil ou un document de travail et les dispositions et les voies et moyens en faveur de l'engagement de la société civile dans toutes les questions ayant rapport aux conflits, à la paix et à la sécurité.

Certains participants ont avancé que les Protocoles deviennent de plus en plus inefficaces dans la résolution des situations de conflits et d'insécurité en Afrique de l'Ouest. Toutefois, au cours des années récentes, des efforts ont été fournis dans le sens de l'identification et du traitement des problèmes notés au niveau des frontières de la CEDEAO. Mais les problèmes persistent toujours. Les agents de douane, de l'immigration et de la police en service au niveau des différentes frontières travaillent sans recourir aux différents protocoles existants, et ceci, au fil des ans a sapé l'effort de la sous région vers l'intégration. Par conséquent, les acteurs politiques doivent faire des efforts supplémentaires pour éliminer tous les obstacles qui existent aux niveaux des frontières et veiller à l'application effective des divers protocoles et en particulier la mise en œuvre du CPCC. Laquelle mise en œuvre favorisera la réalisation de la Vision Stratégique 2020 de la CEDEAO dont le but est de transformer l'organe régionale de la CEDEAO des Etats à celle des peuples. Cette idée de rapprocher la CEDEAO des peuples va de pair avec le problème de la pauvreté dont il s'agit d'identifier la mesure dans laquelle sa gestion pourrait contribuer à réaliser l'objectif de la sécurité humaine. Pour adresser cette question, les participants ont souligné que les 14 composantes du CPCC peuvent directement ou indirectement contribuer à résoudre l'équation de la pauvreté, et, ce faisant, il urge de les poursuivre de manière vigoureuse et intégrée. Ils ont également évoqué la question de la monnaie commune aux pays membres de la CEDEAO et de la libre circulation des biens et des services comme étant des étapes importantes qui, à terme, aidera à résoudre la question de la pauvreté. Cependant, comme cela a été noté plus tôt, les défis au niveau des frontières, exacerbés par la corruption, continuent de ralentir le progrès. Pour appuyer leurs arguments par rapport à cela, ils ont fait remarquer qu'au lieu du passeport, les citoyens des états membres devraient voyager avec des certificats pour réaliser le grand projet de la CEDEAO des peuples.

Contribuant aux débats sur la mise en œuvre du CPCC, un participant du Libéria a souligné que des problèmes tels que la marginalisation et la corruption doivent faire l'objet d'un examen sérieux. Il a soutenu qu'au Libéria, les organisations de la société civile jouent un rôle actif pour s'assurer que le pays ne plonge pas dans un autre conflit. La corruption continue d'être un défi de taille dans la plupart des pays ouest africains et elle doit être considérée comme un problème systémique qui nécessite pour sa résolution des approches pluridimensionnelles et globales.

Un autre sujet qui a retenu l'attention des participants a été la question des femmes et de leur implication dans la prévention des conflits. Tandis que certains participants ont souligné qu'il était nécessaire d'impliquer les femmes, d'autres étaient de l'avis que l'importance accordée à la composante du CPCC relative à la sécurité et la paix des femmes est trop grande et va en défaveur des hommes. L'orateur a précisé que l'implication des femmes a connu un regain d'intérêt dans les discours sur la sécurité, en partie à cause du fait que les femmes souffrent le plus des atrocités lors des conflits, à savoir notamment l'exploitation sexuelle. Il a fait référence à la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et a ajouté qu'en dépit de ladite Résolution, les efforts de médiation au Congo et en Sierra-Léone n'ont pas inclus les femmes afin qu'elles aient la possibilité de faire des contributions pertinentes relatives à leurs besoins et d'apporter leurs pierres à la résolution des conflits dans la sous région.

Finalement, les débats ont été focalisés sur la viabilité et la durabilité du CPCC. En quoi diffère-t-il des protocoles antérieurs? En termes clairs, les protocoles précédemment adoptés restent toujours sous le seul contrôle des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui souvent, manquent de volonté politique à concrétiser les initiatives. La particularité cependant, est qu'à la différence des protocoles antérieurs, le CPCC donne la chance aux différentes parties prenantes en l'occurrence la société civile et le secteur privé de s'impliquer dans sa mise en œuvre.

Découlant de cette discussion, des experts présents à l'atelier ont soutenu que le défi majeur inhérent à la mise en œuvre du CPCC est que chaque partie prenante/acteur a un rôle crucial à jouer dans l'ensemble du processus et non seulement au niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, créant des problèmes d'appropriation du document. A cet égard, il a été donc conclu que tous les principaux acteurs (Gouvernements, OSC, CEDEAO) doivent

jouer leurs rôles de façon à assurer la mise en œuvre effective et la pérennisation du document du CPCC dont le succès ou l'échec sera une responsabilité collective.

(c) Les 14 Composantes du CPCC³

Le CPCC comporte 14 composantes qui définissent de larges ensembles d'activités à entreprendre dans chaque domaine, ainsi que des points de repère pour évaluer les avancées. De même, il détermine le niveau de capacité requis pour accomplir ou faciliter la réalisation des objectifs définis. Les 14 composantes traitent des questions pluridimensionnelles qui ne s'appliquent pas seulement à la CEDEAO, mais aussi aux états membres et aux organisations de la société civile. Il est donc obligatoire que tous les acteurs s'impliquent dans le processus.

Les composantes sont: l'Alerte Précoce, la Diplomatie Préventive, la Gouvernance Politique et Démocratique, les Droits de l'Homme et la Règle de Droit, les Médias, la Gouvernance des Ressources Naturelles, les Initiatives Transfrontalières, la Gouvernance Sécuritaire, le Désarmement Pratique, les Femmes, la Paix et la Sécurité, la Promotion de la Jeunesse, la Force de Maintien de la Paix de la CEDEAO, l'Assistance Humanitaire et la Culture de la Paix. Toutes les activités menées par la CEDEAO, les états membres et la société civile doivent s'inscrire dans le cadre des composantes précitées. Hormis ces composantes, il existe également le mécanisme accompagnateur qui couvre le plaidoyer, la coopération, la mobilisation et la gestion des ressources ainsi que l'évaluation. Le présentateur a expliqué les détails de chaque composante, notamment les activités, les bases de progrès et la capacité requise pour mener les activités identifiées.

Synthèse des discussions

Les débats ont été essentiellement basés sur l'implication de la société civile dans l'accélération des processus de la mise en œuvre du CPCC. Le responsable du Programme CPCC a indiqué que

³ Kenneth Abotsi, Expert Technique auprès du programme de la GTZ au Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix

la présence de plusieurs organisations de la société civile à cet atelier est la preuve tangible que les OSC ne seront pas écartées du processus de la mise en œuvre. Le KAIPTC et la CEDEAO considèrent les OSC comme étant des partenaires clés dans la mise en œuvre du CPCC. Des discussions plus approfondies ont permis de se rendre clairement à l'évidence que les organisations de la société civile mènent déjà des activités relatives à la mise en œuvre de plusieurs composantes ayant fait l'objet des présentations précédentes. Il a été souligné que les OSC se focaliseront plus sur la mise en œuvre du CPCC si l'on augmente l'aide financière qui leur est accordée. Il s'avère donc nécessaire que la CEDEAO commence à identifier les OSC qui sont impliquées dans la mise en œuvre du CPCC afin de leur apporter l'appui technique et financier nécessaire.

(d) Le Système d'Alerte Précoce de la CEDEAO⁴

Le déclenchement des guerres civiles au Libéria, en Sierra-Léone et ensuite en Côte-d'Ivoire ayant conduit à d'énormes pertes en biens matériels et en vies humaines, ainsi que le risque de débordement de ces conflits dans d'autres états ouest-africains ont poussé au changement dans l'agenda initial d'intégration économique de la CEDEAO à la prévention des conflits. Le simple fait étant que l'intégration économique ne pourra se réaliser que dans une atmosphère de paix et de sécurité. Le Système d'Alerte Précoce a été conçu sur la base de la sécurité humaine contrairement aux modèles traditionnels de renseignement et de sécurité étatique existants; s'assurant ainsi que la société civile joue un rôle central dans le processus. C'est un système libéral d'information qui échange et traite des questions sur l'environnement, les conflits intra-étatiques, la violation des droits de l'homme, les catastrophes naturelles et les crises humanitaires, le crime et d'autres questions socio-économiques et politiques.

Avec l'existence des 4 bureaux de zone qui coordonnent les activités des points focaux dans tous les états membres, les informations sont recueillies sur la base de 94 critères prédéfinis, collectées et envoyés au niveau du Centre d'Evaluation et de Suivi de la CEDEAO (CES) pour y être analysées et traitées. Le Système d'Alerte Précoce utilise une approche à la fois quantitative et qualitative dans la collecte de données tout en maintenant leur crédibilité en s'assurant que les

⁴ . Présentation faite par Mr. Augustin Sagna, Chef du Bureau de la Zone 4 de la CEDEAO, Benin.

informations recueillies sont opportunes, exactes, valables, fiables et vérifiables. L'effectivité de la réponse dépend des liens fondamentaux entre l'analyse et l'action, et oblige dès lors les bureaux de zone et les OSC locales de travailler en étroite collaboration avec le CES et, de ce fait, toutes les structures de la CEDEAO ayant en charge l'exécution des réponses.

Le Système d'Alerte Précoce tire sa légitimité d'une variété d'instruments juridiques. L'Article 58 du *Traité Révisé de 1993* portant sur la sécurité régionale est crucial à la mise au point d'un système régional d'observation de sécurité. Le Chapitre IV du *Mécanisme* prescrit un cadre pour la mise au point du système régional d'observation de sécurité mentionné dans le *Traité Révisé*. Le Mécanisme établit une structure globale qui rassemble les ONG et les OSC locales habilitées dans la collecte de données brutes à être envoyées au niveau des bureaux de zone afin d'y être exploitées. Les données issues de cette étape sont soumises à l'analyse du CES et ensuite aux organes de la CEDEAO chargés de prendre rapidement des mesures appropriées. De même, des Sections du *Protocole Additionnel de 2001* traitent également des points essentiels qui constituent la base de la prévention des conflits dans la région, tout comme l'Article 36 qui exhorte les états membres à institutionnaliser le système de médiation national pour lequel les données issues du système de l'alerte précoce sont d'une extrême importance. Finalement, la *déclaration de 2003 relative à l'élaboration d'une approche sous-régionale pour la paix et la sécurité*, et traitant de l'implication des différents acteurs dans les activités de la CEDEAO donne la possibilité à cette dernière d'impliquer la société civile dans toutes les questions liées à la paix et la sécurité régionale, y compris l'alerte précoce.

Aussi, avec l'adoption du CPCC, il n'est nullement surprenant que l'alerte précoce figure en tête parmi les 14 composantes comprises dans le cadre. Durant des années, le Système d'Alerte Précoce a contribué énormément à prévenir des conflits de forte intensité dans certaines parties de la région en fournissant à temps des informations favorisant l'application des actions directes spontanées. Cependant, l'absence d'un retour direct d'informations ou de système de présentation de rapports en sens inverse demeure un défi majeur pour le système tout entier, compte tenu du fait que les bureaux de zone et les points focaux sont incapables d'évaluer l'efficacité des informations fournies à la CEDEAO.

Synthèse des discussions

Les discussions qui ont suivi les présentations se sont appesanties sur la fiabilité des informations obtenues par le biais du Système d'Alerte Précoce. Certains participants voulaient savoir si l'existence de deux points focaux par pays ne contribuerait pas à l'obtention d'informations contradictoires. En réponse à cette préoccupation, l'orateur a noté que le problème principal ne se limite pas seulement à la fiabilité des informations obtenues, mais il s'étend également à la promptitude des données reçues des points focaux. Toutefois, il a reconnu que dans certains cas, il peut y avoir des rapports contradictoires de la part des deux points focaux, puisque les données sont obtenues à travers des sources libres. Cependant, il a précisé que des mesures sont mises en place pour gérer les cas de contradiction de rapports. Les points focaux qui sont la société civile et le gouvernement sont respectivement classés 1 et 2. Le point focal 2 qui représente le gouvernement est classé supérieur en ce qui concerne la présentation de rapports sur les indicateurs d'alerte précoce dans la sous région. Fondamentalement, le point focal 2 a pour rôle de déterminer la situation qui prévaut à n'importe quel moment et de fournir des informations qui aboutiront à une réponse opportune en termes de déploiement pour prévenir des conflits imminents. Pour s'assurer de la fiabilité des données fournies par le système, les participants ont proposé que les deux points focaux (du gouvernement et de la société civile) travaillent en étroite collaboration dans un environnement lavé du doute.

(e) La Force en Attente de la CEDEAO dans le contexte du CPCC⁵

La Force en Attente de la CEDEAO (FAC) s'inscrit dans un plus large contexte de la Force Africaine en Attente (FAA). La FAC a peut-être été stratégiquement introduit dans les 14 composantes du CPCC pour n'être utilisée qu'après que l'alerte précoce, la diplomatie

⁵. Réalisé par Emma Birikorang, Responsable du Programme des Institutions Internationales et de la Composante Civile de la Force en Attente de la CEDEAO au Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix.

préventive et toutes les autres initiatives aient manqué de produire les résultats escomptés. C'est une initiative dont le mandat légal dérive de l'Article 4 (d) de l'Acte Constitutif de l'Union Africaine qui fait appel à "l'élaboration d'une politique commune de défense et de sécurité pour le continent Africain". De même, l'Article 3(e) du Protocole Relatif à la Création du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine donne le mandat au Conseil de Paix et de Sécurité "d'élaborer une politique commune de défense pour l'Union conformément à l'article 4(d) de l'Acte Constitutif".

Dans le contexte de la CEDEAO, parmi tant d'autres dispositions, le Traité Révisé en son Article 58 stipule l'élaboration d'un système régional d'observation de paix et de sécurité ainsi que la création des forces de maintien de la paix. Les Articles 21 et 22 du Mécanisme décrivent également la composition et le rôle de la force en attente de même que d'autres dispositions comprises dans les Chapitres V, VI, VIII et IX. De plus, la Section IV du Protocole Additionnel fait mention de la FAC en se référant particulièrement à l'Article 28 du Mécanisme. Dans le contexte du CPCC, l'objectif de la FAC est d'assurer la paix et la sécurité dans les situations conflictuelles et catastrophiques par la voie de l'observation, du suivi, du déploiement et de l'aide humanitaire. Plusieurs activités ont été suggérées pour aider à la réalisation des objectifs de la FAC. Ce sont:

- Le renforcement des capacités des Départements chargés de la Paix, la Sécurité et des Affaires Humanitaires;
- Le renforcement de la division en charge de la planification des missions et de l'assistance opérationnelle;
- Le renforcement du bureau des représentants spéciaux et des médiateurs (Conseil des Sages);
- L'utilisation de l'expertise des groupes de réflexion;
- L'enrôlement des citoyens dans la composante civile;
- Le rôle de la société civile à travers la sensibilisation; et
- La liaison humanitaire et l'implication de tous les acteurs régionaux.

Trois centres d'excellence respectivement au Nigéria, au Ghana et au Mali ont été désignés par la CEDEAO pour donner des formations aux niveaux stratégiques, opérationnels et tactiques en complément aux autres centres de formation de la région. La FAC est probablement la force en attente la plus développée et la plus avancée du continent africain. Bien que la FAC ait rempli la plupart des exigences pour la mise en œuvre de la Force Africaine en Attente en 2010, elle rencontre toujours des difficultés qui sont entre autres la lente évolution de la composante civile dans les états membres, le manque de volonté politique des états membres à honorer leurs engagements par rapport aux arrangements en attente, le manque de capacité au sein de la CEDEAO et des états membres et les défis politiques liés à la mise en œuvre de la FAC qui attendent d'être relevés.

Synthèse des discussions

Des préoccupations ont été exprimées par rapport à la possibilité de chevauchement des fonctions de la FAC et de la FAA. En guise de clarification, le présentateur a déclaré que dans le cadre de l'architecture de paix et de sécurité de la CEDEAO, les fonctions de la FAC et de la FAA ne se chevauchent pas. Ceci est dû au fait que la Force Africaine en Attente est composée de cinq forces régionales en attente qui se regrouperont sur ordre de mandat pour mener des opérations de paix. Dans ce contexte, la Force Africaine en Attente peut être utilisée pour régler les problèmes de sécurité dans les différentes régions de l'Afrique, surtout que l'UA à le pouvoir de demander à un pays membre d'intervenir dans une situation qui prévaut en dehors de son territoire. Néanmoins, il est nécessaire de créer un bureau mixte dans un pays membre pour traiter des questions variées.

L'autre point qui a été soulevé concerne la création des bureaux des représentants spéciaux de la CEDEAO dans les pays instables. Selon certains participants, ces bureaux doivent être fermés si les problèmes persistent toujours dans ces pays. Il a été expliqué que ces bureaux ne seront pas permanents, ce qui signifie qu'ils seront fermés quand la CEDEAO constatera le retour d'un semblant de stabilité. Il est nécessaire de rappeler que la CEDEAO a fermé le bureau de son représentant spécial à Monrovia suite à la restauration de la paix et de la stabilité dans le pays. Il était donc sans avantage de maintenir le fonctionnement d'un bureau quand le conflit n'était plus intense.

(f) Genre, Paix et Sécurité et CPCC: Enseignements tirés du Programme du KAIPTC sur le Genre⁶

La présentation a porté sur le Programme Genre, Paix et Sécurité et le Programme Femme, Paix et Sécurité (WPSI) qui sont tous basés au Département de Recherche du KAPTC.

En inscrivant le genre, la paix et la sécurité dans le contexte du CPCC, référence fut faite à la Section VIII du Paragraphe 81 du document du CPCC relatif à la femme, la paix et la sécurité. Cette composante vise à faciliter la mise en œuvre, des dispositions de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité, les dispositions principales du Traité Révisé de la CEDEAO, en particulier l'Article 63, les dispositions principales du Mécanisme, et les dispositions des Articles 40-43 du Protocole Additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance. L'objectif de la composante Femme, Paix et Sécurité du CPCC sera d'encourager et de renforcer le rôle et la contribution de la femme afin qu'elle soit au centre de la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la prévention et la résolution des conflits, ainsi que de l'édification de la paix et des initiatives humanitaires ; tout en renforçant les mécanismes nationaux et régionaux pour la protection et le développement des femmes.

Sur la base des cadres et traités mentionnés ci dessus, le programme Genre, Paix et Sécurité du KAIPTC a jugé important d'intégrer les questions du genre dans les formations. Par conséquent, le Programme Genre, Paix et Sécurité se focalise sur ce qui suit;

- L'exploitation sexuelle et l'abus des femmes dans les situations conflictuelles et post conflictuelles
- L'intégration du genre dans les questions de paix et de sécurité aux niveaux national et régional.

Dans la poursuite de ces objectifs, des études de terrain ont été menées dans certains pays Ouest Africains à savoir le Libéria, la Cote d'Ivoire et la Sierra Léone. Les études ont révélé un abus et un manque de protection flagrant à l'endroit des femmes dans les situations conflictuelles. Les victimes qui portent plainte aux agents de sécurité, particulièrement à la police sont traitées de

⁶. Par Me Aissatou Fall, Responsable du Programme Genre, Paix et Sécurité au Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix.

prostituées. Ceci est un exemple de stéréotype contre les femmes. L'étude de terrain a également révélé que les structures en place dans les milieux professionnels ne tiennent pas compte de la dimension genre. Sur la base de cette étude de terrain, il s'est avéré nécessaire que d'énormes efforts doivent être faits pour corriger la situation. Pour aider à la réalisation de cet objectif, un module de formation sur l'exploitation sexuelle a été conçu pour faciliter la formation des personnels masculins comme féminins au service de la paix.

Le deuxième programme Femme, Paix et Sécurité (WPSI) dont le lancement était programmé pour le 27 octobre est un projet de 7 ans initié par les Nations Unies à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour le Développement de la Femme et mis en œuvre par le KAIPTC. Les deux premières années constitueront l'étape pilote et les cinq autres années seront consacrées à l'étape de la mise en œuvre qui va se reposer sur cinq piliers que sont :

- La participation des femmes dans les négociations de paix et la diplomatie préventive;
- Accroître le rôle de leadership que jouent les femmes dans les institutions de sécurité ainsi que leur participation aux activités de maintien de la paix;
- Le leadership des femmes africaines dans le combat contre la violence sexiste lors des conflits;
- La recherche académique et des politiques sur le genre, la paix et la sécurité ; et
- La documentation des contributions apportées par les femmes dans le cadre des processus de paix en Afrique.

Le projet tire sa source des Résolutions 1325 et 1820 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Ces Résolutions montrent qu'il existe des insuffisances par rapport au rôle que jouent les femmes dans le maintien de la paix. Le Programme WPSI qui a commencé en Juin, suivi par la réunion des experts en Juillet et l'étude de référence en Septembre 2010 en Guinée Bissau, au Ghana, en Cote d'Ivoire et au Libéria constitueront un nouveau réveil de la conscience féminine par rapport aux opérations de paix. Des mesures seront également prises pour assurer la durabilité contrairement aux autres projets de femmes précédemment menés.

Synthèse des discussions

Les questions qui ont été soulevées lors des discussions étaient basées sur le concept du genre. Ces questions consistaient à savoir si le genre concerne uniquement les femmes et quel est le rôle des hommes dans les débats sur le genre. La réponse donnée par le présentateur était que le genre ne concerne pas uniquement les questions féminines. Plutôt, il renferme les questions relatives aux hommes, à la vulnérabilité et à la culture. Cependant, lorsqu'il s'agit des conflits et des opérations de paix, les femmes souffrent excessivement à cause de leur vulnérabilité. Un cas probant d'abus des femmes est l'exploitation sexuelle qui affecte les femmes sur le plan social, physique et psychologique. Il était devenu clair que l'abus des femmes est causé par plusieurs facteurs au nombre desquels figurent l'ignorance et les facteurs socio-économiques/culturels. Les recherches menées par le programme Femme, Paix et Sécurité au KAIPTC ont indiqué que les femmes qui ont été victimes d'exploitation sexuelle étaient incapables de témoigner devant la police l'enfer qu'elles ont subi à cause des pesanteurs culturelles et la peur d'être stigmatisées. Etant donné l'ampleur du problème de la violence sexiste, les participants ont exhorté les pays à mettre en place des mesures punitives sévères à l'encontre des personnes qui commettent ces actes. Il y a aussi la nécessité de la part des organisations impliquées dans les questions du genre d'accroître la sensibilisation comme faisant partie du combat contre la violence sexiste.

(g) La Société Civile et la mise en œuvre du CPCC⁷

Le CPCC s'est stratégiquement référé à la société civile dans sa phase introductive en reconnaissant dans la Section II (4) les rôles prépondérants que jouent la société civile dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité. De plus, le CPCC reconnaît les états membres et la société civile comme étant des entités principales et des partenaires clés dans la prévention des conflits et l'édification de la paix, avec la CEDEAO intervenant en qualité de facilitateur dans les opérations de transformation créatrice des conflits menées par les états membres et la société civile. Bien que le CPCC ait concédé la responsabilité d'assurer la paix et la sécurité aux gouvernements des états membres, la Section IX du mécanisme d'appui a

⁷. Par M. Francis Acquah, Coordonateur de Programmes à WANEP, Accra, Ghana.

identifié par la suite les organisations de la société civile comme des partenaires intervenant à tous les niveaux de la mise en œuvre et de l'évaluation du CPCC.

L'implication des OSC dans la mise en œuvre du CPCC regorge beaucoup de potentiels, étant donné le succès qu'a enregistré le partenariat gouvernements/CEDEAO et société civile dans le domaine du Système d'Alerte Précoce de la CEDEAO. Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'alerte précoce, la CEDEAO continue de travailler avec le WANEP dont les partenaires servent de points focaux pour la CEDEAO. Jusqu'à présent, l'implication de la société civile dans la mise en œuvre des autres composantes du CPCC attend d'être entièrement explorée.

De leur côté, les organisations de la société civile doivent améliorer la coordination et renforcer leur capacité afin de bénéficier des avantages qu'offre la mise en œuvre du CPCC. Le manque de coordination aux niveaux régional, national et local entre les OSC conduit souvent à la concurrence déloyale et à la duplication des efforts et porte entrave à leur réussite.

Synthèse des discussions

Les discussions ont porté sur l'octroie des fonds aux OSC et le renforcement de leurs capacités afin qu'elles participent à la mise en œuvre du CPCC. La plupart des participants qui étaient membres de la société civile ont fait savoir que bien qu'ils soient prêts à se lancer dans les activités relevant des diverses composantes du CPCC, ils n'ont aucune assurance par rapport aux sources potentielles de financement. Cependant, il a été rendu clair lors des discussions que les OSC doivent travailler ardemment pour obtenir des financements, en proposant de bons projets que les donateurs y compris la CEDEAO pourraient aider à financer. Il a été également ajouté que certaines OSC n'ont pas la capacité en termes d'expertise et de ressources humaines pour mettre en œuvre des projets. A cet effet, les OSC qui veulent s'impliquer dans la mise en œuvre du CPCC doivent analyser leur propre capacité. L'un des domaines dans lesquels les OSC étaient encouragées à renforcer leur capacité était celui de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des projets.

Etant donné le consensus selon lequel l'implication de la société civile était très importante à la réussite de la mise en œuvre du CPCC, il est nécessaire que le KAIPTC et la CEDEAO identifient des organisations de la société civile qui seront des partenaires dans la mise en œuvre du CPCC pour le renforcement des capacités.

SECTION IV: SEANCES DE GROUPE ET PRESENTATIONS

Le deuxième jour de l'atelier a été consacré aux travaux de groupes qui ont porté sur trois domaines thématiques à savoir: (a) la sensibilisation ; (b) la collaboration et le partenariat entre les parties prenantes ; et (c) le renforcement des capacités. L'objectif de ces travaux était d'amener les groupes à faire ressortir des propositions concrètes sur ce qu'il y a lieu de faire par rapport aux thèmes ci-dessus mentionnés dans le but de renforcer la mise en œuvre du CPCC. Il s'en suivra, les présentations faites par les groupes de travail.

Groupe A – Sensibilisation: Rapprocher le CPCC des peuples d'Afrique de l'Ouest

Sur la base des résultats issus de l'étude des 4 nations, qui a révélé entre autre le faible niveau de sensibilisation sur le CPCC parmi les décideurs politiques et les parties prenantes, le présent groupe a eu pour tâche de faire ressortir les différents moyens par lesquels la sensibilisation sur le CPCC peut être menée. Le groupe devait aussi considérer les rôles que devaient jouer les OSC, la CEDEAO et les états membres dans la sensibilisation sur le CPCC. Les observations et les recommandations faites par le groupe se présentent comme suit:

- **Education:** l'éducation, formelle comme informelle, doit être utilisée comme un moyen principal pour accroître le niveau de sensibilisation en matière du CPCC parmi les décideurs politiques et au grand public en Afrique de l'ouest. A cet égard, il est nécessaire d'incorporer l'Etude de la CEDEAO dans les programmes d'éducation des états membres à partir de l'enseignement primaire jusqu'au niveau universitaire, tout en mettant l'accent sur l'étude des divers protocoles et déclarations, le traité et les décisions, y compris le CPCC.
- **Ateliers/séminaires de sensibilisation:** Ces ateliers et séminaires doivent cibler des groupes d'intérêt spéciaux, y compris les institutions académiques, les groupes religieux, les autorités locales et les chefs traditionnels, les groupements féminins et de la jeunesse, les médias, les institutions politiques, les groupes professionnels, les groupes vulnérables et les handicapés, ainsi que d'autres organisations de la société civile. De tels efforts

ciblés permettront d'aller vers des audiences spécifiques avec des composantes spécifiques du CPCC.

- **Réunions publiques:** Dans le but de propager le CPCC, des fora de discussion doivent être organisés dans les différents villages et villes en collaboration avec les chefs traditionnels et les autorités locales pour informer et éduquer la population sur les objectifs du CPCC et pour explorer les moyens de l'incorporer dans leurs activités.
- **Clubs Sociaux et de Paix:** La création des clubs dans les communautés et dans des écoles doit être aussi encouragée en appuyant l'organisation de programmes d'échanges, de débats, et de compétitions scolaires. Ces initiatives permettront de ressusciter l'intérêt des individus pour la CEDEAO et le CPCC et faciliteront la mise en œuvre des diverses initiatives de la CEDEAO.
- **Médias:** L'internet a été l'un des principaux médias utilisé par la CEDEAO pour vulgariser ses informations. Cependant, il existe également d'autres moyens efficaces qui peuvent être exploités pour promouvoir l'agenda du CPCC.
 - **Radio et Télévision.** Plus mieux encore, les médias les plus universels de divulgation d'information à savoir la radio et la télévision, peuvent être utilisés dans le cadre des débats, des annonces, des jingles publicitaires de la CEDEAO et des panels de discussion sur les questions préoccupantes pour mobiliser l'appui des entités locales et influencer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.
 - **Journaux/magazines/publications.** Les déclarations et les points de presse, les brochures, les prospectus et les articles sont aussi des moyens importants pour créer et accroître la sensibilisation sur les initiatives de la CEDEAO. Il serait important d'élargir la portée et la couverture de tels efforts pour permettre à la majorité des personnes d'avoir une idée du CPCC.
- **Autre Moyen.** De par sa forte capacité à rassembler un grand nombre d'individus de divers horizons, le sport peut servir de plateforme pour promouvoir non seulement le CPCC, mais aussi d'autres agendas de la CEDEAO. Par conséquent, la CEDEAO doit utiliser son statut et ses bons offices pour organiser régulièrement des événements

sportifs et des festivals dans les états membres afin que demeure vivant l'esprit de la CEDEAO.

Rôle de la CEDEAO, des états membres, et des OSC dans la sensibilisation

- **Rôle de la Société Civile:** Les organisations de la société civile, y compris les partis politiques doivent inclure dans leurs programmes de sensibilisation, dans les manifestes de leurs partis, et dans leurs codes institutionnels les parties importantes des protocoles et des conventions de la CEDEAO, y compris le CPCC.
- **Rôle des Etats Membres de la CEDEAO:** Les états membres doivent adhérer aux protocoles, conventions et décisions de la CEDEAO et les mettre pleinement en œuvre; en particulier le CPCC. Ils doivent s'assurer que les protocoles de la CEDEAO figurent dans leurs programmes de développement national et leurs décisions politiques, ainsi que dans leurs politiques sur l'éducation.
- **Rôle de la CEDEAO:** La CEDEAO doit appuyer les initiatives de sensibilisation prises par ses états membres et les organisations de la société civile. A l'exemple des bureaux de zone, la CEDEAO doit établir des points focaux dans chaque état membre pour faire avancer l'agenda de la sensibilisation. Les points focaux serviront également de bureaux de liaison tout au long de la mise en œuvre du CPCC.

Le Groupe a fortement recommandé que la sensibilisation (divulgence d'information) sur la CEDEAO et le CPCC soit faite à la fois dans les langues officielles et locales dans tous les états membres.

Groupe B – collaboration et participation des parties prenantes: condition préalable indispensable pour la mise en œuvre collective

La collaboration et la participation des parties prenantes constituent l'un des éléments essentiels qui contribuera à l'avancement de la mise en œuvre du CPCC. Il était donc important que l'atelier soit focalisé sur cet aspect lors des discussions de groupe. Les résultats issus de nos recherches ont révélé qu'il y a un fort intérêt accordé au CPCC ; cependant, le niveau de collaboration des divers acteurs est faible. Ceci est dû au fait que malgré le fait que plusieurs acteurs mettent en œuvre des activités qui peuvent être effectivement classées sous les 14 composantes du CPCC, il existe un manque de coordination de ces efforts qui conduit à leur duplication et dans certains cas à la concurrence déloyale entre les acteurs.

Le Groupe B avait donc eu pour tâche d'identifier les potentiels acteurs/parties prenantes importants à la mise en œuvre du CPCC et de déterminer à quel niveau ces personnes pourraient collaborer. Les acteurs mentionnés ci-dessous étaient identifiés comme des partenaires et des parties prenantes qui doivent être à la base de tous les efforts orientés vers la mise en œuvre du CPCC.

- **Gouvernement/Etat:** Les Etats Membres doivent s'approprier entièrement du document en ratifiant tous les protocoles relatifs au CPCC. Les institutions étatiques/gouvernementales mentionnées ci-dessous étaient identifiées comme des acteurs importants dans la mise en œuvre du CPCC;
 - Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Régionale
 - Ministère de la Justice
 - Ministère de l'Education
 - Ministère de l'Intérieur/des affaires internes
 - Ministère en charge des Relations Institutionnelles
 - Ministère de l'Information et de la Communication

- **Médias de Masse:** Les médias sont considérés comme une partie prenante importante dans la mise en œuvre du CPCC. Ceci est dû au fait qu'ils peuvent aider à rendre visibles toutes les activités relatives à la mise en œuvre du CPCC.
- **Société Civile:** Les acteurs de la société civile intervenant dans le domaine du CPCC doivent jouer un rôle actif dans sa mise en œuvre.
- **CEDEAO:** La CEDEAO en sa qualité d'initiateur du CPCC est un acteur important qui assurera la mise en œuvre correctement réussie du CPCC.
- **Partenaires Techniques et Financiers (PTF):** Les Partenaires Techniques et Financiers peuvent appuyer des activités liées au CPCC à travers l'apport d'assistance technique et financière à la CEDEAO, aux états membres et aux organisations de la société civile qui œuvrent pour la mise en œuvre du CPCC.

Niveaux de collaboration entre acteurs

La CEDEAO devrait tirer avantage du renforcement de synergies entre les acteurs impliqués pour accélérer la mise en œuvre du document. Un réseau des organisations doit être aussi créé pour faciliter la mise en œuvre des plans d'action. Il est nécessaire d'établir une collaboration formalisée ou institutionnalisée entre les acteurs à chaque niveau de la matrice, tout en définissant clairement les rôles et les normes en matière d'évaluation de performance et de progrès.

Le Tableau ci-dessous montre les différents rôles que peuvent jouer les parties prenantes et le niveau de collaboration qui existe entre eux.

Tableau 1.
Matrice des Rôles et de Collaboration

	Gouvernement	Société Civile	Médias	Donateurs	CEDEAO
Gouvernement		Appuyer le renforcement de capacité	Fournir un environnement propice pour accroître la libre expression	Identifier les possibilités d'engagement mutuel	Coopérer avec la CEDEAO sur les questions de paix et de sécurité
Société Civile	Influencer les décisions politiques et la mise en œuvre		Impliquer les médias dans toutes les activités de prévention des conflits	Faire de bonnes propositions de prévention des conflits qui attireront l'appui des PTF.	Entreprendre des recherches qui seront incorporées dans l'agenda de prévention des conflits de la CEDEAO
Médias	Propager au niveau local, les efforts du gouvernement en matière du CPCC	Appuyer les OSC dans la vulgarisation des activités liées aux conflits		Identifier les domaines importants qui recevront l'appui technique et financier	Dialogue constant et vulgarisation des activités de la CEDEAO
PTF	Appuyer les activités du gouvernement en se focalisant sur la prévention des conflits	Fournir l'appui technique dans la gestion des projets	Apporter un appui financier spécial aux entreprises de médias spécialisées dans la vulgarisation des indicateurs de l'alerte précoce		Aider à établir les systèmes de Suivi et Evaluation pour évaluer les projets
CEDEAO	Encourager les gouvernements à adopter et à mettre en œuvre les protocoles	Assister les OSC dans la mobilisation des ressources	Développer des liens étroits avec les médias et peut-être créer une organisation médiatique propre	Faire pression sur les PTF afin qu'ils accordent plus d'intérêt aux questions relatives à la paix et la sécurité	

Groupe C – Renforcement de Capacité: renforcer le rôle des parties prenantes dans la mise en œuvre réussie du CPCC

Afin de pouvoir mobiliser l'appui et solliciter la coopération au sein et en dehors de la région, il est impératif que tous les acteurs et les parties prenantes développent des capacités techniques et professionnelles relatives au CPCC. Ceci permettra aux individus et aux institutions de mobiliser les ressources techniques, matérielles et financières nécessaires à la mise en œuvre du CPCC. A cet effet, il a été demandé au Groupe C d'identifier le renforcement des capacités à trois niveaux, à savoir la CEDEAO, les Etats et la Société Civile.

- **Au niveau de la CEDEAO:** Les ressources humaines, matérielles et financières doivent être mobilisées pour appuyer les initiatives de la Commission de la CEDEAO. Le Département des Affaires Politiques, Paix et Sécurité de la CEDEAO (PAPS) doit être renforcé afin de développer un mécanisme de retour d'informations qui lui permettra de suivre et d'évaluer toutes les activités liées à la mise en œuvre du CPCC. La formation des formateurs est un autre domaine auquel le renforcement des capacités doit fournir une base solide pour une amélioration continue. Il serait utile pour la CEDEAO d'appuyer le développement des plans d'actions nationaux conformément aux Plans d'Action Régionaux afin d'amener les états membres à s'approprier entièrement du document et à le mettre en œuvre.
- **Au niveau de l'Etat:** Les états membres doivent appuyer les OSC et collaborer avec elles dans le cadre de l'élaboration des plans nationaux en vue de la mise en œuvre du CPCC. L'organisation de formation et le renforcement institutionnel, ainsi que l'élaboration des cadres juridiques et de régulation doivent jouer un rôle capital dans les processus de la mise en œuvre au niveau étatique.
- **Au niveau de la Société Civile:** Les OSC doivent concevoir des manuels de formation à l'intention des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du CPCC. Des projets spécifiques doivent être développés autour des 14 composantes du CPCC avec des objectifs définis et des mécanismes d'évaluation. Il sera nécessaire aux organisations de la société civile de

renforcer leurs capacités en matière du suivi et de l'évaluation des activités liées à la mise en œuvre du CPCC. Ceci permettra d'assurer une bonne évaluation des progrès réalisés et la modification des programmes si nécessaire et au moment opportun.

SECTION V: CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS FINALES

Conclusions

Cet atelier de deux jours a pris fin dans la nuit du 22 octobre sur une note de satisfaction des participants par rapport aux résultats issus de la réunion. Pour la plupart d'entre eux, l'atelier leur a permis de se forger une meilleure compréhension du CPCC. Par conséquent, ils ont exprimé la volonté d'être impliqués dans de futures activités liées au CPCC. Les participants ont également encouragé les organisateurs de l'atelier à créer un réseau des organisations qui travaillent dans des domaines liés au CPCC. Etant donné que la plupart des organisations (en particulier les OSC) sont confrontées à des difficultés de financement, les participants ont demandé à la CEDEAO d'aider au financement des activités qui sont directement liées à la mise en œuvre du CPCC.

Dans son discours de clôture, **M. Augustin Sagna**, Chef du Bureau de la Zone IV du Programme de Prévention et de Gestion des Conflits de la CEDEAO, a exprimé sa satisfaction par rapport à la franchise et à l'ouverture qui ont marqué les vives discussions au cours de l'atelier. Il a déclaré que les débats ayant permis d'identifier des moyens nouveaux et améliorés en vue de la mise en œuvre du CPCC continueront avec la même ampleur. Il a aussi exhorté tous les participants à partager leurs expériences et connaissances sur le CPCC avec d'autres organisations ainsi que leurs collègues.

Le responsable du Projet CPCC, **M. Samuel Atuobi** s'était réjoui du fait que les participants aient travaillé ardemment pour réaliser les objectifs fondamentaux de l'atelier. Il a lancé un appel à tous les participants les invitant à porter le message de la prévention des conflits dans leurs pays, à leurs organisations et à leurs collègues, en mettant particulièrement l'accent sur le CPCC. De plus, il a déclaré que dans un futur proche, le Projet CPCC sera répliqué dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest ; et a encouragé les participants à mettre à disposition leur expertise quand ils seront sollicités.

Finalement, il a exprimé sa satisfaction par rapport aux recommandations finales de l'atelier qu'il qualifie de nécessaire à la mise en œuvre réussie du CPCC. Il a ajouté que le rapport de l'atelier

sera largement distribué (en Français et en Anglais) pour assurer qu'il constitue un point de référence aux décideurs politiques en matière de la mise en œuvre du CPCC.

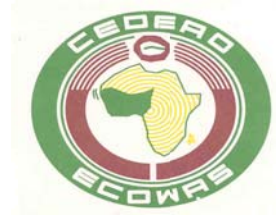
Recommandations Finales

Bien que les présentations de groupe ci-dessus comportent des recommandations, l'atelier a proposé des recommandations principales à être prises en compte par les décideurs politiques (la CEDEAO, les états membres, la société civile et la communauté internationale). Les recommandations se présentent comme suit:

- Les bureaux de liaison doivent être établis dans les états membres pour rassembler et coordonner les activités liées à la mise en œuvre du CPCC;
- Une division doit être aussi créée sous le PAPS pour suivre et évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre;
- Il est nécessaire de créer un réseau des organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre du CPCC afin de mener des réflexions et de partager les meilleures pratiques;
- Traduire le document en Portugais et élaborer des versions abrégées dans les langues locales des états membres;
- Intégrer la dimension genre dans les outils de prévention des conflits, notamment le CPCC, pour veiller à ce que les questions du genre soient transversales dans tous les aspects;
- La CEDEAO doit accorder une certaine urgence au développement des Plans d'Action qui serviront à guider le processus de mise en œuvre;
- La CEDEAO doit veiller à ce que le CPCC soit intégré dans les politiques de prévention des conflits dans les états membres.

1. ANNEXES

A. Programme de l'Atelier



Ateliers d'Orientation sur
**Renforcement de la Mise en Œuvre du Cadre de Prévention des Conflits de la
CEDEAO**

Organisé par le Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la
Paix et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

21-22 octobre 2010

20 octobre 2010

Arrivée

1^{er} Jour: 21 octobre 2010

**Cérémonie d'ouverture, présentations et discussions sur le CPCC, le Projet CPCC du
KAIPTC, et les résultats issus de l'étude sur la sensibilisation au Cadre de Prévention
des Conflits de la CEDEAO au niveau des Etats d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina
Faso, Ghana et Libéria)**

Cérémonie d'Ouverture

**Coordonateur: M. Ebenezer ANNUM-TETTEH, Responsable de la Communication
Interne du KAIPTC**

0830 – 0900 Arrivée et enregistrement des participants

0900 – 0930 Mot d'introduction

Général de Brigade G KADJEL, Commandant Adjoint, KAIPTC
S.E Ambassadeur Chris Kpodo, Vice-ministre des Affaires Etrangères
Madame Vibeke Gram Mortensen, Conseillère à l'Ambassade du Danemark

M. Augustin SAGNA, Chef du Bureau de la Zone 4 de la CEDEAO, Benin

0930 – 0945 Photo de Groupe

0945 – 1015 Rafraîchissement/Interactions avec les médias

1^{ère} Session 1015 - 1200

Modératrice: *Emma BIRIKORANG, KAIPTC*

Thème Les processus menant au CPCC

Présentateur *Emmanuel BOMBANDE, Directeur Exécutif du WANEP*

Thème Présentation du Projet CPCC du KAIPTC et les Résultats des Recherches

Présentateur *Samuel ATUOBI, KAIPTC*

1200 – 1330 Déjeuner

2^{ème} Session 1330 – 1700

Modérateur: *Nansata Yakubu, Centre parlementaire*

Thème Système d'Alerte Précoce de la CEDEAO: Comment fonctionne t-il?

Présentateur: *Augustine SAGNA, CEDEAO*

Thème Présentation des 14 composantes du CPCC

Présentateur *Ken ABOTSI, KAIPTC*

Thème *La Force en Attente de la CEDEAO et le CPCC*

Présentatrice : *Emma BIRIKORANG, KAIPTC*

1500 – 1530 Pause Café

1530 – 1700 2^{ème} Session (suite.)

Thème Genre, Paix et Sécurité et le CPCC: Enseignements tirés du Programme du KAIPTC sur le Genre

Présentatrice : *Aissatou FALL, KAIPTC*

Thème La Société Civile et la Mise en Œuvre du CPCC

Présentateur *Francis Acquah, WANEP Ghana*

1845 – 2100 Dîner de Bienvenue (Buka Restaurant)

2^{ème} Jour: 22 octobre 2010

Voie à suivre: opportunités et défis liés à la mise en œuvre du CPCC par la Commission de la CEDEAO et les états membres et basés sur les questions émanant des résultats de l'étude (a) sensibilisation, (b) collaboration et participation des parties prenantes et (c) renforcement des capacités

0900 – 0930 Présentation sur la synthèse des questions ressorties des discussions du 1^{er} Jour
Frank Okyere (rapporteur)

0930 – 1030

Thème Les Plans d'Action du CPCC: La composante Médias

Présentateur Professeur Kwame KARIKARI, Directeur Exécutif de la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest

1030 - 1045 Pause Café

3^{ème} Session

Modératrice: Pascaline AHOUANNIMON, RASALEL, Benin

1045 – 1200 Groupe de discussion thématique:

- sensibilisation,
- collaboration et participation des parties prenantes,
- renforcement des capacités

4^{ème} Session

Modérateur: Kaindii, Bureau du Représentant Spécial de la CEDEAO au Libéria

1200 – 1300 Présentation en plénière des travaux des groupes de discussions

- Sensibilisation
- Collaboration et participation des parties prenantes
- Renforcement des capacités

1300 – 1400 Déjeuner

1400 – 1500 Présentation des travaux des groupes de discussion (suite.)

5^{ème} Session

Modérateur: Colonel-Major Abdoulaye BARRO, Président de la Commission Nationale sur les Armes Légères, Burkina Faso

1500 – 1620 Recommandations Finales

1620 - 1640 Discours de Clôture

Samuel ATUOBI, Projet CPCC du KAIPTC

Augustin SAGNA, Chef du Bureau de la Zone 4 de la CEDEAO, Benin

1640 – 1700 Pause Café

23 octobre 2010

Départ

LISTE DES PARTICIPANTS

S/N	NOMS	SE XE	ORGANISATIONS	PAYS
1	Alfred F. QUAYJANDII	M	Centre National des Droits de l'Homme	Liberia
2	Robert Y. LORMIA II	M	Ministère des Affaires Etrangères	Liberia
3	M. Kaindii MOMOLU Jnr	M	Bureau du Représentant Spécial de la CEDEAO au Libéria	Liberia
4	Julien N. OUSSOU	M	WANEP Benin	Benin
5	Augustin SAGNA	M	Bureau de Zone de la CEDEAO	Benin
6	Slyvere B GBAGUIDI	M	Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine	Benin
7	Pascaline AHOUANGNIMON	F	ONG OFER Coordination RASALEB	Benin
8	Leontine Idohou KONOU	F	RIFONGA	Benin
9	Diane ABOUBAKAR	M	WANEP	Burkina Faso
10	Issa SOMA	M	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale	Burkina Faso
11	Col-Major Abdoulaye BARRO	M	Président de la Commission Nationale sur les Armes Légères	Burkina Faso
12	Me. Nansata YAKUBU	F	Centre Parlementaire	Ghana
13	Samuel ATUOBI	M	KA IPTC	Ghana
14	Frank OKYERE	M	KA IPTC	Ghana
15	Joana OSEI-TUTU	F	KA IPTC	Ghana
16	Abdallah MUSTAPHA	M	KA IPTC	Ghana
17	Francis ACQUAH	M	WANEP	Ghana
18	Jalilu ATEKU	M	Université du Ghana	Ghana
19	Boakye Paul ACHEAMPONG	M	Université du Ghana	Ghana
20	Vibeke Gram MORTENSEN	F	Conseillère de l'Ambassade du Danemark à Accra	Protocole
21	Dr Kate O'SHAUGHNESSY	F	Vice Consul du Haut Commissariat de l'Australie	Protocole
22	M. Peter FIAMOR	M	Officier de Recherche au Haut Commissariat de l'Australie	Protocole
23	Nuala LAWLOR	F	Conseiller au Haut Commissariat du Canada	Protocole
24	Ambassador Chris KPODO	M	Vice-ministre des Affaires Etrangères	Protocole

Renforcement de la Mise en Œuvre du Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO

25	Claudia Fontana TOBIASSESEN	F	Chargée d'Affaires de l'Ambassade de la Suisse	Protocole
26	Brigadier Gen. George K. Adjei	M	Commandant Adjoint - KAIPTC	Protocole